CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E148529** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE 27/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1992

Raison sociale : SMAC

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/08/2016

Capital : 4 300 000

29 AVENUE GUSTAVE EIFFEL
Z.I. DU PHARE
33700 MERIGNAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 682040837

Siret : 682 040 837 02040

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 7660J

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10482825204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10777511304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 05 56 11 13 13 **Fax :** 05 54 11 13 19

Portable :

Responsabilité légale :
LANNES 2 (982 855 306) / DAVOINE FRANCK PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.smac-sa.com/

E-mail : aquitaine@smac-sa.com

Effectif moyen : 87 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 18 925 942 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	44	31/05/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	14	10/12/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/08/2026 10:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E148529** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE **27/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1992
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/08/2016
Capital : 4 300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 682040837

Siret : **682 040 837 02040**
Code NACE : 4399A
Numéro caisse de congés payés : 7660J

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10482825204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10777511304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **SMAC (AGENCE)**

29 AVENUE GUSTAVE EIFFEL
Z.I. DU PHARE
33700 MERIGNAC

Téléphone : 05 56 11 13 13 **Fax :** 05 54 11 13 19
Portable :

Site Internet : http://www.smac-sa.com/
E-mail : aquitaine@smac-sa.com

Responsabilité légale :
LANNES 2 (982 855 306) / DAVOINE FRANCK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 87 **Tranche de classification :** EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	31/05/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	10/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	10/12/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	29/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.